

Ansell

Rapport chimique AnsellGUARDIAN®

Ansell

Ansell



## Déni de responsabilité

---

Vous trouverez dans ce rapport des informations liées aux performances barrière de certains équipements de protection individuelle (EPI) en présence des produits chimiques que vous avez sélectionnés. Ces informations ont pour but de permettre au professionnel de santé et sécurité dans votre organisation de prendre des décisions plus informées à propos des EPI Ansell susceptibles d'offrir la plus grande protection dans les circonstances prévues et de faciliter l'organisation d'une évaluation de risques dans votre organisation.

Nous tenons à souligner que les temps de perméation indiqués ne se rapportent pas à la durée d'utilisation sans danger. La durée d'utilisation sans danger dépend en effet de différents critères : port correct de l'EPI, température ambiante, toxicité de la substance chimique, et bien d'autres facteurs. Il incombe à votre responsable santé et sécurité de mener une évaluation des risques avant de choisir l'EPI adapté à la tâche à accomplir. Si vous souhaitez aborder plus en détail un aspect spécifique, n'hésitez pas à nous contacter. Les estimations des propriétés de protection des gants et des EPI reposent sur des extrapolations issues de résultats d'essais réalisés en laboratoire et sur des informations relatives à la composition des produits chimiques. Les effets synergétiques dus au mélange de produits chimiques n'ont pas été pris en compte.

*Par ailleurs, les estimations sont sujettes à modification si de nouveaux essais menés offrent de meilleures bases d'extrapolations. Pour ces raisons, il convient de garder en mémoire que toutes les informations contenues dans ce rapport ne sont indiquées qu'à des fins purement consultatives. Ansell décline toute responsabilité quant aux déclarations qui y sont mentionnées.*

## Légende de la protection du corps

### Performance barrière contre la perméation

	Pas de barrière
	Éclaboussures / Barrière limitée
	Barrière moyenne
	Bonne barrière

### Délais de rupture - $BT_{1.0}$

$BT_{1.0}$  est le temps (en minutes) pour que le produit chimique imprègne le matériau en question à un taux de  $1,0 \mu\text{g} / \text{cm}^2 / \text{min}$ . Ceci est déterminé selon plusieurs méthodes de test standard dont EN 16523-1 et ISO 6529. Il est souvent utilisé, surtout dans les régions utilisant les normes EN et ISO.

### Délais de rupture - $BT_{0.1}$

$BT_{0.1}$  est le temps (en minutes) pour que le produit chimique imprègne le matériau en question à un taux de  $0,1 \mu\text{g} / \text{cm}^2 / \text{min}$ . Ceci est déterminé selon plusieurs méthodes de test standard dont ASTM F739. Il est souvent utilisé, surtout dans les régions où les normes ASTM.

### Perméation cumulée

La perméation cumulée (à la différence des délais de rupture) traite la quantité de produit chimique qui pénètre dans le matériau plutôt que la rapidité (taux) que traite le délai de rupture. Les deux résultats pertinents pour ISO 16602 sont : CPt, le temps en minutes nécessaire pour que la perméation cumulée atteigne  $150 \mu\text{g} / \text{cm}^2$ , et CP, la perméation cumulée ( en  $\mu\text{g} / \text{cm}^2$  ) à la fin du test (généralement 480 min)

PS = État physique: A = Aérosol, G = Gaz, L = Liquide , P = pâte, S = Solide



Groupe de produits: **Light**  
 Marque : **AlphaTec®**

Les cellules colorées avec des nombres et le symbole **v** correspondent à des données déterminées expérimentalement générées par un laboratoire externe accrédité. Les cellules colorées avec des nombres et le symbole **c** correspondent à des données déterminées expérimentalement générées par un laboratoire interne accrédité.

CPT = Cumulative Permeation Times (in minutes) CP = Cumulative Permeation (in  $\mu\text{g}/\text{cm}^2$ )

CAS	Nom produit chimique	%	PS	BT <sub>1,0</sub>	BT <sub>0,1</sub>	cumulée	
						CPT	CP
7664-41-7	Ammoniac	100.0	G	>480' <b>v</b>	146' <b>v</b>	>480'   35.56'	<b>v</b>
1336-21-6	Ammonium Hydroxide	30.0	L	19' <b>c</b>	6' <b>c</b>		
1336-21-6	Hydroxyde d'ammonium	35.0	L	>480' <b>v</b>	17' <b>v</b>	>480'   41.5'	<b>v</b>
7647-01-0	Acide chlorhydrique	37.0	L	>480' <b>v</b>	480' <b>v</b>	>480'   <19.2'	<b>v</b>
1310-73-2	Soude caustique	40.0	L	>480' <b>c</b>	480' <b>c</b>		
7664-93-9	Acide sulfurique	96.0	L	145' <b>c</b>	12' <b>c</b>		